



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,
du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

Niort, le 8 décembre 2023

Service Environnement Biologique
Affaire suivie par : Florence LETERTRE
N/Réf : 2023-03040

L'Inspecteur de l'Environnement
à
Madame la Préfète des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Bureau Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Objet : Transfert de nom

Par bordereau du **09 novembre 2023**, vous avez adressé au service chargé de l'inspection des installations classées de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, un courrier relatif à un élevage de volailles situé au lieu dit « La cibaudière » sur la commune d'EXOUDUN.

Cette exploitation bénéficie de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 4383 du 13 juin 2005 pour l'exploitation d'un élevage avicole de 121 680 emplacements volailles délivré au nom de Vincent BERGER.

Dans ce courrier, le pétitionnaire signale un changement d'exploitant, Éthan BERGER succédant à Vincent BERGER, son père. Le numéro de SIRET de l'exploitation d'Éthan BERGER est le 922 410 931 00013.

Il s'agit d'une reprise à l'identique de l'atelier avicole.

Je propose donc qu'un récépissé de transfert de nom soit délivré conformément à l'article R. 512-68 du code de l'environnement.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique,

Jean-Louis HERAUD



L'inspecteur des Installations classées

Florence LETERTRE